

Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

Compte-rendu du Conseil de Communauté Du Mardi 15 novembre 2022 à 14h30 à VACHERES

M. Alain CLAPIER est désigné secrétaire de séance.
Le quorum est atteint avec 29 délégués présents et 6 procurations, soit 35 voix.

M. Laurent POMES de la Chambre de Commerce et d'Industrie présente l'étude qu'il a réalisée pour l'implantation d'un hôtel à BANON.

* * * * *

1 – MARCHES PUBLICS

A. Crèche intercommunale à St Michel l'Observatoire.

L'assemblée autorise à l'unanimité (35 voix) la signature des marchés avec l'entreprise la mieux disante suivante :

Lots	Entreprises	Montants HT
Lot 4 – Cloisons Doublage – Menuiseries intérieures	Ets AIB	183 753,19 €
Lot 6 – Faux plafonds – Sols souples – Peinture - Nettoyage	Ets AIB	116 387,90 €

B. Aménagement d'un hangar à BANON

L'Assemblée autorise à l'unanimité (35 voix) la signature des marchés avec les entreprises les mieux disantes suivantes :

Lots	Entreprises	Montants HT
Lot 1 – VRD – Espaces verts	Ets COLAS	115 010,10 €
Lot 2 – Gros Œuvre - Façades	Ets COMBA	447 582,63 €
Lot 5 – Cloisons – Doublage – Faux plafonds	SAS AIB	140 671,40 €
Lot 6 – Sols	Ets CAVEGLIA & MARCHETTO	104 696,33 €
Lot 7 – Peinture	Ets SPINELLI	20 963,40 €
Lot 8 – Electricité – CFO CFA	Ets CAPARROS	43 000,00 €
Lot 9 – Plomberie - Chauffage - VMC	Ets AILHAUD Michel	110 694,00 €

Les lots 3 et 4 sont déclarés infructueux.

C. Acquisition de camions de collecte

L'assemblée autorise à l'unanimité (35 voix) la signature des marchés avec les entreprises les mieux disantes suivantes :

Lots	Entreprises	Montants HT
Lot 1 – Camion spécifique 6x2 avec grue de 18 t de levage pour vidange des colonnes semi-enterrées et enterrées	Ets DAGA	323 000 €
Lot 2 – Camion empyroll 6x2 avec grus de 18 T de levage	Ets RBVI SASU	234 000 €

D. Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

M. GRANET quitte la séance à 16h00, ce qui porte le quorum à **34 voix**.

L'assemblée autorise à la majorité avec 26 voix pour, 4 contres et 4 abstentions la signature avec le bureau d'étude ADS COM pour un montant de 50 610 € HT

2 – RAPPORT D'ACTIVITES 2021

L'assemblée adopte à l'unanimité (34 voix) le rapport d'activités 2021

3 – RAPPORT SUR LES DECHETS MENAGERS 2021

Le Président rappelle que chaque année le Préfet réduit le niveau de stockage du centre d'enfouissement de Valensole et que l'exploitant augmente son prix en fonction.

- La région PACA a beaucoup de retard et ce sont les administrés qui vont en subir les conséquences par l'intermédiaire de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
La Taxe Générale des Activités Polluante et la TVA représente 1/3 du prix du traitement des déchets, il faut donc diminuer la production de déchets et se préparer à la collecte des bio déchets dès le 01/01/2024.
L'assemblée adopte à l'unanimité (34 voix) le rapport sur les déchets ménagers 2021.

4 - INTERET COMMUNAUTAIRE

Il est proposé de préciser dans l'intérêt communautaire que la compétence voirie s'entend uniquement hors agglomération.
L'assemblée adopte à l'unanimité (34 voix) cette précision dans l'intérêt communautaire.

5 - SOCIETE INSTANT ZEN

L'assemblée refuse à l'unanimité (34 voix) de procéder à une exonération des loyers à cette société.

6 - CENTRE D'ASTRONOMIE

M. GUIBERT quitte la séance à 16h55 ce qui porte le quorum à **33 voix**.

L'assemblée autorise à la majorité avec 30 voix pour et 3 abstentions la signature de la convention de mise à disposition avec le Centre d'astronomie.

7 - ACQUISITION D'UNE FRANGE DE TERRAIN A REVEST DES BROUSSES

Le propriétaire de la frange de terrain que souhaite acquérir la communauté pour y installer des colonnes de déchets désire que l'acte soit passé devant un notaire.

L'assemblée autorise à l'unanimité (33 voix) la signature de l'acte de vente chez Maître BOULNOIS DERIEN à BANON.

8 - ST MAIME - Vente de la boulangerie

L'assemblée décide à la majorité avec 32 voix pour et 1 abstention l'acquisition de la propriété cadastrée ZC n°024 pour le prix de 145 000 €.

9 - ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER REGIONAL - Convention multisites - Avenant

L'assemblée autorise à l'unanimité (33 voix) le président à signer l'avenant à intervenir.

10 - AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU 04 - Demande d'adhésion

L'assemblée décide à l'unanimité (33 voix) de régler la même somme que l'année passée soit 2 000 €.

11 - CREATIONS DE POSTES A LA CRECHE

Une employée, auxiliaire de puériculture sur la crèche de REILLANNE, demande sa mutation en interne auprès de la communauté au 01/01/2023.

Une autre, adjointe d'animation en crèche à REILLANNE, demande un avancement de grade suite à sa réussite à l'examen d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe en 2022.

L'assemblée décide à l'unanimité (33 voix) la création de ces deux postes.

12 - ST MARTIN-LES-EAUX - Forage

Le Président informe l'assemblée que le Préfet suggère que la CCHPPB fasse une demande de financement au titre du FNADT pour un montant de 86 000 €.

L'assemblée autorise à l'unanimité (33 voix) le Président à présenter une demande de financement.

13 - DEMANDE DE FINANCEMENT

Il y a nécessité d'actualiser le dossier de demandes de financements concernant l'aménagement d'un bâtiment d'accueil d'entreprise à Banon et de solliciter 300 000 € au titre de la DETR et 300 000 € à la région dans le cadre du programme « nos territoires d'abord » (ancien CRET).

L'assemblée autorise à l'unanimité (33 voix) le Président à présenter les demandes de financements.

14 - CAF - Convention Territoriale Globale - Avenant de prolongation

L'assemblée autorise à la majorité avec 32 voix pour et 1 voix contre la signature de cet avenant.

15 – VIREMENT DE CREDIT

Il est proposé de prendre une décision modificative au Budget Principal avec un virement de crédit du compte 6743 « subventions de fonctionnement allouées aux communes » prévu pour l'opération du Château de Reillanne vers le compte 64131 « frais de personnel non titulaire » pour 100 000 €.

Les crèches sont tenues d'avoir un encadrement de qualité et cela à des conséquences sur les salaires.

L'assemblée autorise à l'unanimité (33 voix) ce virement de crédit.

16 – SIMIANE LA ROTONDE – Camion de nage

Une note de synthèse est communiquée aux élus.

La municipalité sollicite une subvention de 1 000 € auprès de la CCHPPB. L'idée est d'expérimenter le projet dans une zone rurale.

L'assemblée décide à l'unanimité (33 voix) de verser une subvention de 1000 € à la commune de Simiane la Rotonde.

Séance close à 17h40.



Le Président de la Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS